

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

MAIRIE DE FOS-SUR-MER

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE : 33

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à 18 heures 00,

NOMBRE DE MEMBRES
PRESENTS : 27

Le Conseil Municipal de la Commune de FOS-SUR-MER s'est réuni en la
Maison de la Mer, sous la présidence de Monsieur René RAIMONDI,
Maire;

NOMBRE DE SUFFRAGES
EXPRIMES : 33

Etaient présents :

DATE DE LA CONVOCATION :
27 mars 2024

Mesdames et Messieurs Philippe POMAR, Anne-Caroline WALTER
CIPREO, Monique POTIN, Nicolas FERAUD, Mariama
KOULOUBALY-ABELLO, Christian PANTOUSTIER, Pascale
BREMOND, Cédric ALOY, Adjoints.

DELIBERATION N° 2024-31

OBJET :
**BUDGET PRIMITIF POUR
L'EXERCICE 2024 DE LA
COMMUNE ET DE SES
BUDGETS ANNEXES**

Jeanine PROST, Marie-José GRANIER, Daniel HUMBLET, Hervé
GAMES, Michèle HUGUES, Jean-Yves DUBOC, Richard GASQUEZ,
Christine CARTON, Laurence LE BIAN, Anne BACHMAN, Sonia
BOUCHOUL, Jean-Michel LEROY, René GIACALONE, Jean-Marc
HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE,
Wilfrid PIGNATEL, Conseillers municipaux.

Procurations étaient données à :

Nicolas FERAUD par Philippe TROUSSIER,
Anne BACHMAN par Jean-Philippe MURRU,
Cédric ALOY par Thierry MEGLIO,
Sonia BOUCHOUL par Nathalie D'AMELIO BENGUERRACH,
Jean-Michel LEROY par Janine NERANI,
Philippe MAURIZOT par Angélique HUMBERT.

Secrétaire de Séance :

Laurence LE BIAN, conseillère municipale.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-2, L.1612-8 et L.2312-1,
Vu la Loi 2012-1510 du 29 décembre 2012, et notamment son article 37,
Vu le Décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'instruction budgétaire M57 et M4,

Considérant que conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités locales, le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil municipal.

Considérant que les articles L.1612-2 et L.1612-8 du code général des collectivités locales prévoient que le budget primitif doit être voté avant le 15 avril (30 avril en année d'élection) par l'assemblée délibérante et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent la date limite pour son approbation.

BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2024

Le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024 s'équilibre à la somme de **102 653 375,67€** se décomposant ainsi :

Section de fonctionnement : 75 878 692,16 €

Section d'investissement : 26 774 683,51 €

Section d'investissement

Les recettes par chapitre se présentent comme suit :

Chapitres	Libellés	Montants
001	Solde d'exécution positif anticipé	4 840 110,95€
021	Virement de la section de fonctionnement	4 838 903,89€
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 690 850,00€
040	Opération d'ordre de transfert entre section	8 653 871,30€
041	Opérations patrimoniales	1 225 340,00€
10	Dotations fonds divers et réserves	1 620 783,76€
13	Subventions d'Investissement	654 227,00€
16	Emprunts et dettes assimilées	2 515 000,00€
27	Immobilisations financières	40,00€

Compte tenu du report des subventions d'investissement d'un montant de 735 556,61 €, les recettes de la section d'investissement s'établissent à **26 774 683,51 €**.

Les dépenses par chapitre se présentent comme suit :

Chapitres	Libellés	Montants
040	Opération d'ordre de transfert entre section	689 225,61€
041	Opérations patrimoniales	1 225 340,00€
16	Emprunts et dettes assimilées	1 546 642,07€
20	Immobilisations incorporelles	1 125 990,00€
204	Subventions d'équipement versées	90 000,00€
21	Immobilisations corporelles	5 350 954,00€
23	Immobilisations en cours	14 609 710,60€

Le total des reports en dépense s'élève à 2 136 821,23 €, ce qui porte les dépenses d'investissement à **26 774 683,51 €**.

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	Libellés	Montants
011	Charges à caractère général	13 200 076,55€
012	Frais de personnel	35 476 084,52€
014	Atténuations de produits	1 588 210,58€
023	Virement à la section d'investissement	4 838 903,89€
042	Opération d'ordre de transfert entre section	8 653 871,30€
65	Autres charges de gestion	11 654 154,38€
66	Charges financières	325 986,59€
67	Charges exceptionnelles	3 000,00€
68	Dotations aux amortissements et provisions	138 404,35€

Les recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	Libellés	Montants
002	Résultat de fonctionnement anticipé	6 947 038,51€
013	Atténuations de charges	458 536,00€
042	Opération d'ordre de transfert entre section	689 225,61€
70	Produits des services du domaine	2 662 432,00€
73	Impôts et taxes	30 540 901,00€
731	Fiscalité locale	12 314 567,00€
74	Dotations et participations	20 921 113,21€
75	Autres produits de gestion courante	1 219 568,67€
76	Produits financiers	17,16€
77	Produits exceptionnels	1 000,00€
78	Reprise sur provisions	124 293,00€

L'équilibre de la section de fonctionnement s'établit à la somme de **75 878 692,16€**

Il est proposé au Conseil municipal de voter chacune des sections du budget primitif de la commune pour 2024 étant précisé qu'à l'intérieur des sections, les montants sont arrêtés par le Conseil municipal au niveau des chapitres.

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE

Le budget primitif du budget annexe du Port de plaisance pour l'exercice 2024 s'équilibre à la somme de **2 158 130,01€** répartis entre la section d'exploitation et la section d'investissement.

Section d'investissement

La section d'investissement du budget annexe du port de plaisance est arrêtée à la somme de **742 596,31 €**.

Les dépenses d'investissement par chapitre comprennent :

Chapitres	Libellés	Montants
040	Opération d'ordre de transfert entre section	21 163,00€
041	Opérations patrimoniales	13 000,00€
16	Emprunts et dettes assimilées	42 105,00€
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00€
21	Immobilisations corporelles	416 744,31€

Compte tenu des reports d'un montant de 199 584,00 €, les dépenses d'investissement s'élèvent à **742 596,31 €**.

Les recettes d'investissement par chapitre s'établissent à :

Chapitres	Libellés	Montants
001	Solde d'exécution positif reporté	374 985,86€
040	Opération d'ordre de transfert entre section	354 610,45€
041	Opérations patrimoniales	13 000,00€

L'équilibre de la section d'investissement s'établit à **742 596,31 €**.

Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à la somme de **1 415 533,70 €**.

Dépenses d'exploitation par chapitre comprennent :

Chapitres	Libellés	Montants
011	Charges à caractère général	364 055,22€
012	Charges de personnel	619 299,96€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	354 610,45€
65	Autres charges de gestion courante	57 866,53€
66	Charges financières	2 600,00€
67	Charges exceptionnelles	2 731,00€
68	Dotations aux provisions et dépréciation	14 370,54€

Recettes d'exploitation par chapitre comprennent :

Chapitres	Libellés	Montants
002	Résultat reporté	9 969,21€
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 356 815,00€
75	Autres produits de gestion courante	11 714,96€
78	Reprises sur provisions et dépréciations	15 871 53€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	21 163,00€

Le Conseil municipal est invité à voter chacune des sections du budget primitif du Port de plaisance pour l'exercice 2024, les montants sont arrêtés par le Conseil au niveau des chapitres.

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX CIMETIERE

Le budget primitif du budget annexe des Caveaux municipaux pour l'exercice 2024 s'équilibre à la somme de **174 018,09 €** répartis entre les deux sections.

Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à la somme de **54 193,89 €**.

Les dépenses d'investissement sont constituées par :

Chapitres	Libellés	Montants
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	34 193,89€

Les recettes d'investissement sont constituées par :

Chapitres	Libellés	Montants
001	Solde d'exécution reporté	38 881,39 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	15 312,50 €

Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à la somme de **119 824,20 €**.

Les Dépenses d'exploitation

Chapitres	Libellés	Montants
011	charges à caractère général	89 480,86 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	15 312,50 €
65	autres charges de gestion	7 218,34 €
67	Charges exceptionnelles	7 812,50 €

Les Recettes d'exploitation

Chapitres	Libellés	Montants
002	Résultat d'exploitation reporté	94 665,85 €
70	Produits des services du domaine	24 158,35 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00€

Le Conseil municipal est invité à voter chacune des sections du budget primitif 2024 des Caveaux cimetière, les montants sont arrêtés par le Conseil au niveau des chapitres.

Où l'exposé des motifs rapporté par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

1. **VOTE** chacune des sections du Budget Principal de la commune pour 2024 étant précisé qu'à l'intérieur des sections, les montants sont arrêtés par le Conseil municipal au niveau des chapitres.

BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2024

Le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024 s'équilibre à la somme de **102 653 375,67€** se décomposant ainsi :

Section de fonctionnement : 75 878 692,16 €

Section d'investissement : 26 774 683,51 €

Section d'investissement

Les recettes par chapitre se présentent comme suit :

Chapitres	Libellés	Montants
001	Solde d'exécution positif anticipé	4 840 110,95€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
021	Virement de la section de fonctionnement	4 838 903,89€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 690 850,00€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
040	Opération d'ordre de transfert entre section	8 653 871,30€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
041	Opérations patrimoniales	1 225 340,00€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
10	Dotations fonds divers et réserves	1 620 783,76€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

13	Subventions d'Investissement	654 227,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
16	Emprunts et dettes assimilées	2 515 000,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
27	Immobilisations financières	40,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

Compte tenu du report des subventions d'investissement d'un montant de 735 556,61 €, les recettes de la section d'investissement s'établissent à **26 774 683,51 €**.

Les dépenses par chapitre se présentent comme suit :

Chapitres	Libellés	Montants
040	Opération d'ordre de transfert entre section	689 225,61€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
041	Opérations patrimoniales	1 225 340,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 546 642,07€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
20	Immobilisations incorporelles	1 125 990,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

204	Subventions d'équipement versées	90 000,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
21	Immobilisations corporelles	5 350 954,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
23	Immobilisations en cours	14 609 710,60€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

Le total des reports en dépense s'élève à 2 136 821,23 €, ce qui porte les dépenses d'investissement à **26 774 683,51 €**.

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	Libellés	Montants
011	Charges à caractère général	13 200 076,55€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
012	Frais de personnel	35 476 084,52€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
014	Atténuations de produits	1 588 210,58€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
023	Virement à la section d'investissement	4 838 903,89€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

042	Opération d'ordre de transfert entre section	8 653 871,30€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
65	Autres charges de gestion	11 654 154,38€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
66	Charges financières	325 986,59€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
67	Charges exceptionnelles	3 000,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
68	Dotations aux amortissements et provisions	138 404,35€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

Les recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	Libellés	Montants
002	Résultat de fonctionnement anticipé	6 947 038,51€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
013	Atténuations de charges	458 536,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
042	Opération d'ordre de transfert entre section	689 225,61€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

70	Produits des services du domaine	2 662 432,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
73	Impôts et taxes	30 540 901,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
731	Fiscalité locale	12 314 567,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
74	Dotations et participations	20 921 113,21€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
75	Autres produits de gestion courante	1 219 568,67€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
76	Produits financiers	17,16€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
77	Produits exceptionnels	1 000,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
78	Reprise sur provisions	124 293,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

L'équilibre de la section de fonctionnement s'établit à la somme de **75 878 692,16€**

2. **VOTE** chacune des sections du Budget Annexe du Port de plaisance pour l'exercice 2024, les montants sont arrêtés par le Conseil au niveau des chapitres.

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE

Le budget primitif du budget annexe du Port de plaisance pour l'exercice 2024 s'équilibre à la somme de **2 158 130,01€** répartis entre la section d'exploitation et la section d'investissement.

Section d'investissement

La section d'investissement du budget annexe du port de plaisance est arrêtée à la somme de **742 596,31 €**.

Les dépenses d'investissement par chapitre comprennent :

Chapitres	Libellés	Montants
040	Opération d'ordre de transfert entre section	21 163,00€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
041	Opérations patrimoniales	13 000,00€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
16	Emprunts et dettes assimilées	42 105,00€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
21	Immobilisations corporelles	416 744,31€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

Compte tenu des reports d'un montant de 199 584,00 €, les dépenses d'investissement s'élèvent à **742 596,31 €**.

Les recettes d'investissement par chapitre s'établissent à :

Chapitres	Libellés	Montants
001	Solde d'exécution positif reporté	374 985,86€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
040	Opération d'ordre de transfert entre section	354 610,45€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
041	Opérations patrimoniales	13 000,00€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

L'équilibre de la section d'investissement s'établit à **742 596,31 €**.

Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à la somme de **1 415 533,70 €**.

Dépenses d'exploitation par chapitre comprennent :

Chapitres	Libellés	Montants
011	Charges à caractère général	364 055,22€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
012	Charges de personnel	619 299,96€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	354 610,45€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

65	Autres charges de gestion courante	57 866,53€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
66	Charges financières	2 600,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
67	Charges exceptionnelles	2 731,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
68	Dotations aux provisions et dépréciation	14 370,54€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

Recettes d'exploitation par chapitre comprennent :

Chapitres	Libellés	Montants
002	Résultat reporté	9 969,21€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 356 815,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
75	Autres produits de gestion courante	11 714,96€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
78	Reprises sur provisions et dépréciations	15 871 53€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

042	Opération d'ordre de transfert entre sections	21 163,00€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

3. **VOTE** chacune des sections du Budget Annexe 2024 des Caveaux cimetièrre, les montants sont arrêtés par le Conseil au niveau des chapitres.

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX CIMETIERE

Le budget primitif du budget annexe des Caveaux municipaux pour l'exercice 2024 s'équilibre à la somme de **174 018,09 €** répartis entre les deux sections.

Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à la somme de **54 193,89 €**.

Les dépenses d'investissement sont constituées par :

Chapitres	Libellés	Montants
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00 €
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
21	Immobilisations corporelles	34 193,89€
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

Les recettes d'investissement sont constituées par :

Chapitres	Libellés	Montants
001	Solde d'exécution reporté	38 881,39 €
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		
040	Opération d'ordre de transfert entre section	15 312,50 €
<p>APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)</p>		

Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à la somme de **119 824,20 €**.

Les Dépenses d'exploitation

Chapitres	Libellés	Montants
011	charges à caractère général	89 480,86 €
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
042	Opération d'ordre de transfert entre section	15 312,50 €
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
65	autres charges de gestion	7 218,34 €
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
67	Charges exceptionnelles	7 812,50 €
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

Les Recettes d'exploitation

Chapitres	Libellés	Montants
002	Résultat d'exploitation reporté	94 665,85 €
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
70	Produits des services du domaine	24 158,35 €
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	
77	Produits exceptionnels	1 000,00€
	APPROUVE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE (Jean-Marc HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL)	

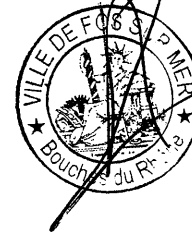
4. **AUTORISE** M. le Maire à signer la présente délibération.

ADOPTÉE

**A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
27 VOTES POUR ET 6 VOTES CONTRE** (*Jean-Marc
HESSE, Philippe MAURIZOT, Isabelle ROUBY, Angélique
HUMBERT, Jean FAYOLLE, Wilfrid PIGNATEL*)

Fait à FOS-SUR-MER, le 09 avril 2024

**Le Maire
René RAIMONDI**



La présente délibération peut faire l'objet d'une action en annulation totale ou partielle :

- soit dans les deux mois suivant sa date de publication au recueil des actes administratifs, par recours gracieux adressé à Monsieur le Maire de Fos-sur-Mer, Hôtel de Ville avenue René Cassin 13270 Fos-sur-Mer,
- soit par un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Leca, 13002 Marseille, 04 91 13 48 13

Le requérant peut également saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr.

En cas de notification de rejet du recours gracieux, ou à l'issue du silence gardé pendant deux mois par l'Administration saisie du recours, le requérant disposera de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Leca, 13002 Marseille.